

COMMUNE DE LOHEAC
ARRETE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Dossier : PC 035155 23 W0001 Déposé le : 09/02/2023 Affiché le : 09/02/2023 <u>Nature des travaux</u> : Construction d'une maison individuelle <u>Adresse des travaux</u> : 34 Rue de l'Avenir - Lot de la Lande de la Courneuve Lot n° 10 35550 LOHEAC	<u>Demandeur</u> : Monsieur François DELAMARE 30 Rue Théodore Botrel Apt 3 35580 GUICHEN <u>Demandeur(s) co-titulaire(s)</u> : Madame Justine RENAULT
Destination – Surface de plancher créée : Habitation, Habitation - Logement, 85,41 m ²	

ARRETE
accordant un Permis de construire
au nom de la commune de Lohéac

Le maire,

Vu la demande de permis de construire sus-visée ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan local d'urbanisme (PLU) approuvé le 06/03/2020 ;

Vu l'arrêté municipal en date du 06/10/2020 approuvant le lotissement 'La Lande de la Cour Neuve II'
– PA n°035 155 20W0001 ;

Vu le règlement du lotissement ;

Vu les pièces complémentaires en date du 27/02/2023, du 13/03/2023 et du 06/04/2023 ;

ARRÊTE

Article 1 :

Le Permis de construire est ACCORDÉ

Article 2 :

Le projet est éventuellement sujet au versement de la taxe d'aménagement et de la redevance d'archéologie préventive.

A Lohéac
Le 